

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 12 janvier 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) M. BERTHIER , M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM, Mme TOLLLOT.

Membre excusé représenté : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membres excusés : (2) M. BARRON, Mme BERNARD.

Membres absents : (2) Mme LE GRAND, Mme ROLLIN.

Date de convocation : 5 janvier 2010

Délibération n° : 7-2010

Objet : Adhésion au Comité National d'Action Sociale – Désignation d'un représentant du CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS, lors de sa séance du 15 décembre 2009, a décidé d'adhérer au Comité Nationale d'Action Sociale (délibération 83-2009).

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de désigner un représentant du CCAS pour participer à l'Assemblée départementale annuelle du CNAS.

Le Conseil d'Administration désigne Madame Françoise TENENBAUM pour participer à cette Assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAG : 1

DRH : 1

Receveur Municipal : 2

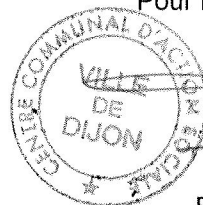
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 JAN. 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 13 JAN. 2010